



## L'administrateur moderne du sport

### Ses problèmes, un code de conduite

par Sir Stanley Rous, CBE,  
président honoraire de la Fédération Internationale  
de Football Association.

Au début de cet article, il est certes opportun de citer Aldous Huxley et ses opinions sur le sport (de « Fins et moyens ») et de nous situer face aux idéaux ainsi exprimés :

*« Comme toute autre chose inventée par l'homme, les sports peuvent servir soit de bons soit de mauvais desseins. Bien utilisé, il peut enseigner l'endurance, le courage, le sens du fair play et du respect des règles, l'effort coordonné et la soumission des intérêts personnels à ceux du groupe. Mal utilisé, il peut encourager la vanité personnelle ou de groupe, le désir avide de victoire, la haine de l'adversaire, un esprit de corps intolérant et le mépris pour ceux mis au ban d'une entité arbitrairement sélectionnée. »*

Ce qui suit sera sans doute lu par des officiels régissant les sports dans quelque 130 pays ayant des CNO reconnus par le CIO et il est, de ce fait, nécessaire de parler en termes généraux. Personne ne niera que la pratique d'un jeu enseigne indirectement nombre d'admirables leçons qui, apprises dans la jeunesse, forment le caractère et créent de bons citoyens dans tous les pays.

Le sens du fair play est essentiel et nombre d'opuscules d'information ou d'exhortations orales visant à développer ce sens sont le fait de chefs d'Etats ou de gouvernements. De même, les organisateurs de tournois offrent trophées et diplômes afin d'encourager les joueurs à «jouer le jeu ».

Le respect absolu des règles est des plus importants pour les législateurs et les administrateurs. Ainsi, le président de l'Association de football d'Angleter-

re m'a donné une leçon que je n'oublierai jamais. J'avais suggéré d'alléger certaines règles afin d'éviter de punir un club qui les avait transgressées, étant donné qu'il y avait, à mon sens, des circonstances atténuantes. Le président m'expliqua que personne ne peut s'arroger le droit de violer une règle, un règlement ou un statut. Si l'administrateur ne s'en tient pas strictement à ce principe, nous pouvons enterrer les notions de démocratie. « Un homme ne peut se perdre sur le droit chemin » ajouta-t-il en guise de conclusion. Je venais d'apprendre ce qui, pendant toute ma vie, devait me servir de guide : les membres de toute organisation doivent sans réserve être dévoués au sport, à la règle de droit et à la démocratie.

### Le respect absolu des règles

Même si nous sommes en désaccord avec une règle, nous devons la défendre jusqu'à ce qu'elle soit amendée par un congrès ou une assemblée générale annuelle. Toute autre attitude est source de problèmes.

En sport, actes et attitudes se sont transformés au cours de cette dernière décennie. Les cyniques prétendent que les compétitions sportives internationales donnent lieu aux malentendus entre nations. Or, ceci est démenti par les concurrents qui nouent des liens d'amitié, créateurs de compréhension. A maintes et maintes reprises, il s'est avéré que les amitiés dues au sport, que ce soit au niveau national ou international, sont des amitiés durables. Mais le prestige, tant national que personnel, a été hissé sur un piédestal, et partant, les représentants d'un pays

participant à des épreuves sportives internationales se trouvent placés dans une situation extrêmement difficile. Souvent, les autorités régissant leur sport dans leurs pays leur rappellent que de leur performance dépend la réputation de leur patrie. Il leur est également rappelé que leur réputation personnelle et celle de leur pays ne se jouent pas seulement sur le stade mais devant des millions de téléspectateurs répartis dans le monde entier. La responsabilité est immense. Le public paie pour se divertir et l'athlète-étoile fait des sacrifices pour être en forme pour le grand spectacle. Les organisateurs des Jeux Olympiques et d'autres grandes manifestations tiennent à ce que les athlètes d'élite de tous les pays suscitent l'intérêt d'un public aussi vaste que possible, afin qu'ils puissent faire face aux coûts d'organisation sans cesse croissants. Au cours de ces dernières années, l'importance des recettes de télévision, des films, des parrainages et de la publicité s'est encore accrue.

Les problèmes auxquels la Commission exécutive du CIO se heurte directement portent tout d'abord sur le temps que les joueurs sélectionnés doivent consacrer à l'entraînement et à l'importance de la somme d'argent qui peut leur être accordée. Question souvent débattue mais jamais résolue en raison des différences d'un pays à un autre. Nombre d'entre eux sont disposés pour bien des sports à y consacrer davantage de temps et d'argent que d'autres. Puis, la règle d'admission n'est toujours pas uniformément appliquée. Il convient cependant de relever que récemment, un texte beaucoup plus réaliste a été adopté. Si les Comités Nationaux Olympiques et les Fédérations Internationales interprètent cette nouvelle règle et l'appliquent strictement, nombre d'anomalies pourront être réduites.

Certains sports manquent d'entraîneurs qualifiés et dans ce cadre, le Fonds de la Solidarité, récemment créé, peut rendre de grands services. Les entraî-

neurs sont des enseignants mais, tandis que dans chaque pays les enseignants sont bien préparés à leur profession, les entraîneurs sont souvent négligés. L'entraînement est souvent assuré par d'anciens joueurs très doués, mais aujourd'hui de nombreuses connaissances telles que la psychologie, la physiologie, la direction, la diététique, le traitement des blessures, voire la physiothérapie, sont nécessaires au bon entraîneur. Le Fonds de Solidarité devrait aider de nombreux pays en voie de développement à constituer des groupes d'entraîneurs pour les divers sports et à organiser, à intervalles réguliers, des réunions pour les membres de ces groupes, afin qu'ils puissent bénéficier en quelque sorte d'une formation continue. Les entraîneurs qui peuvent parler la langue du pays dans lequel ils travaillent ont un net avantage sur d'autres qui doivent se servir d'interprètes.

### **Le respect de soi-même et de l'autorité**

J'ai très souvent entendu dire qu'un entraîneur étranger exerce, sur ses étudiants, un plus grand ascendant qu'un entraîneur national. Ceci est bien souvent dû au fait que le visiteur a été formé à faire preuve d'autorité et il est peut-être mieux respecté en raison de sa notoriété ou de sa réputation. La sélection d'entraîneurs devrait impliquer l'étude de leurs capacités d'autorité et de leurs aptitudes à imposer la discipline.

Le sport veut être un jeu et doit être considéré comme tel. Ainsi, point de ressentiment envers l'autorité. A l'école ou dans les clubs, garçons et filles, quelque turbulents qu'ils soient, sentent bien que sans une certaine forme d'autorité et de direction, la turbulence peut dégénérer en indiscipline et voyoucratie. C'est cette acceptation que l'entraîneur qualifié doit inculquer au sportif en même temps qu'il lui enseignera l'amélioration des perfor-

(Suite en p. 20)

## L'administrateur moderne du sport

(Suite de la p. 10)

mances par des méthodes d'entraînement appropriées, un programme relativement rigoureux pour le maintien en forme et l'exercice constant, base du sport organisé.

Ce qui distingue une nation civilisée, c'est que ses dirigeants pensent avant de parler et parlent avant d'agir. Ceci peut certes donner lieu à une pléthore de commissions, de groupes de travail, etc, et éventuellement neutraliser des caractères plus énergiques. Mais la patience est récompensée. Il vaut bien mieux supporter une séance de commission au cours de laquelle chacun à l'occasion de faire valoir ses avis ou de défendre une cause que de se contenter d'un dirigeant dominateur, qui fait fi de toute règle ou opinion contraire à ses vues ou qui, afin de sauvegarder son statut, étouffe les nouvelles idées dans l'œuf. Tout plaide en faveur d'un organe élu démocratiquement et investi de l'autorité nécessaire, puisque c'est là la base même de tout gouvernement démocratique.

Enfin, j'ajouterai qu'aujourd'hui comme hier, sportifs et sportives ressentent le besoin de respecter l'autorité des administrateurs sportifs, à laquelle ils tiennent. Dans tous les pays civilisés, la compétition est devenue plus féroce malgré une administration renforcée des Jeux. L'entraînement convenable dans tous les sports est devenu de plus en plus nécessaire. La participation, dans un sport organisé, implique l'acceptation spontanée d'un code de conduite et d'un ensemble de lois ou de règles. Cette acceptation est, pour le sportif, source de plaisir et de satisfaction et, plus le monde sera en proie à l'anarchie, plus il adhèrera étroitement à ses propres règles de conduite. Le respect de soi-même et le respect de l'autorité, voilà les réponses du sportif à l'intolérance, à la zizanie, à la drogue et à la licence.

S. R.



CITIUS-ALTIUS-FORTIUS